

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÉSOLUTION SUR UN P.P.C.M.O.I.

AVIS PUBLIC est donné, aux personnes et organismes intéressés par un projet de résolution visant à autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (P.P.C.M.O.I.), de ce qui suit:

P.P.C.M.O.I. (73, rang du Trait-Carré)

Lors d'une assemblée régulière du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, tenue le mardi 10 octobre 2023, le Conseil municipal a adopté **le projet de résolution** visant à autoriser un projet de construction, de modification ou d'occupation du 73, rang du Trait-Carré, de la manière suivante:

LES OBJETS :

Que le projet de résolution ci-haut mentionné contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées pour être soumis à la procédure d'enregistrement, étape préliminaire au processus d'approbation référendaire. Le projet de P.P.C.M.O.I. vise l'ajout d'un usage dérogatoire sur un terrain exerçant un usage dérogatoire autorisé par PPCMOI antérieurement. Le nouvel usage serait de l'entreposage de matériaux de construction.

La zone concernée :

A006 : Voir le plan ci-joint.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 14 novembre 2023 à 19h30 en la salle Mario-Gauthier de l'hôtel de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines situé au 139, boulevard Sainte-Anne. Ce projet de résolution peut être consulté au bureau de la Municipalité, 139, boulevard Sainte-Anne, Sainte-Anne-des-Plaines, du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à midi ou peut être demandé par courriel à l'adresse suivante : greffe@villesadp.ca.

Fait et donné à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 11 octobre 2023.

Marie-Eve Charron

Marie-Eve Charron, technicienne juridique
Greffière adjointe

